



Paris, le 7 février 2025

L'IRIS ACCUEILLE DEUX NOUVELLES MEMBRES AU SEIN DE SON CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée générale de l'IRIS, réunie le 3 février 2025, a validé les propositions du Conseil d'administration (CA) réuni le 18 décembre 2024 visant à la nomination de deux nouvelles membres dudit CA pour une durée de 3 ans.

L'IRIS a ainsi le plaisir d'accueillir au sein de son Conseil d'administration :

- **Anne Lauvergeon**

Anne Lauvergeon est présidente d'ALP, société de conseil et d'investissements et co-présidente de la commission simplification du MEDEF. Elle a notamment occupé le poste de chargée de mission à l'international à l'Élysée en 1990, puis de secrétaire générale adjointe et sherpa du président de la République de 1991 à 1995. En 2001, elle fonde Areva qu'elle préside jusqu'en 2011.

- **Thaïma Samman**

Thaïma Samman est avocate aux barreaux de Paris et de Bruxelles, avocate associée du Cabinet Samman, spécialisé en Affaires publiques. Elle a notamment commencé sa carrière en tant que membre fondateur de l'association « SOS Racisme ». Elle a co-fondé et préside l'*European Network for Women in Leadership* (WIL), réseau regroupant des femmes dirigeantes, issues du monde de l'entreprise, du milieu universitaire, des pouvoirs publics européens.

L'intégralité de la constitution du Conseil d'administration de l'IRIS est consultable sur le site internet de l'Institut.

L'IRIS est administré par un Conseil qui réunit des dirigeant.e.s politiques et économiques, des hauts fonctionnaires et des intellectuel.les issu.e.s d'horizons variés et de diversité d'opinion. De par leur expérience professionnelle dans les domaines liés à l'international, leur intérêt pour la prospective et leur sympathie pour les activités menées par l'IRIS depuis ses débuts, ses membres constituent une ressource indispensable de réflexion sur les grandes orientations que

l'Institut doit se fixer à moyen et long termes. Le Conseil joue également un rôle pivot dans la vie juridique de l'Institut, tel que défini par les statuts.

L'IRIS, association reconnue d'utilité publique, est l'un des principaux think tanks français spécialisés sur les questions géopolitiques et stratégiques. Il est le seul à présenter la singularité de regrouper un centre de recherche et un lieu d'enseignement délivrant des diplômes, via son école IRIS Sup', ce modèle contribuant à son attractivité nationale et internationale. L'IRIS est organisé autour de quatre pôles d'activité : la recherche, la publication, la formation et l'organisation d'évènements.